IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR JÉROME BAYON, DELAUP & CO.

NOUVELLE-ORLEANS. Samedi, (Matin.) 11 Décembre 1830.

INTÉRIEUR.

NOUVELLE-ORLEANS, 11 décembre. > Rien de nouveau en politique européenne, jusqu'à l'arrivée du courrier d'aujourd'hui : partant, parlons théâtre, cela vaudra presque autant que de nous occuper des travaux futurs de nos So-

respondants, ce qui les contrariait à l'extrême. ce! Et pourtant il y a si peu de jours.... Nous la cause publique, et puis nous compterons. ne voulons pas chercher la cause de ce précoce. cothousiasme, qui reparait périodiquement à la même époque chaque année; nous voulons seulement dire à nos faisours d'articles, que leur silence inopiné, quand tout devrait les engager à parler, est condamnable. Nous ne saurions prendre notre part des reproches que nous leur adres- que. Elle auraient fini par s'éteindre progressisons; nous protestons de notre bonne volonté, lu temps seul nous manque.

Michel et Christine, Nina, et Asinus asinum s'est surpassée et a fait preuve d'un talent peu commun au théatre ; quelle vérité dans son jeu, Camour dans ce cour brisé, avec quel désordre trai les idées se succèdent dans cette tête qu'yne passion trop vive a égarée, comme cette figure qui s'embellit du sentiment qui s'y reflète passe de la douleur à la joie, et quelle naïveté Lans tout ce qui sort de cette bouche! Voilà ce qui s'appelle s'identifier avec son rôle; voila, comme nous l'entendons, l'art de produire l'illuson : aussi a-t-elle été complète à la représentation de co drame musical si froid, si ennuyant, quand il est mal rendu; on ne voyait, on n'enrendait que Nina, et chacun a oublié qu'il était an spectacle. L'impression ressentie par quelques personnes a été si vive que, pour la prolonger, elles ont quitté la salle saus vouloir entendre le ioli vaudeville d'Asinus asinum, dans lequel Notaire et Victorin défient leurs rivaux d'outremer, et font un assaut de talens qui réussit toujours si merveilleusement à désopiler la rate aux assistants. Ils ne se sont pas démentis cette firs. En somme, ces deux pièces ont été jouées ne supposait que le mérite d'être plus jeune que avec ensemble, et nous garderons long-temps le souvenir d'une soirée si délicieuse.

Jeudi, le second debut de Mad. St. Clair, dans le Barbier, a fait chambrée; nous ne saurions ligrement aux services passés et au désintéressedire encore si cette actrice justifiera les éloges qui l'ont précedée dans notre ville. Nous l'engageons à ne pas s'intimider autant devant le parterre du Théâtre d'Orléans; on y apporte toujours plus de dispositions à la louange qu'au Mame. Que madame St. Clair se rassure done elle a d'ailleurs des agremens qui sont partont un excellent sauf-conduit; sa voix assez peu pleine, on que peut-être elle ne deploie pas, ne manque pas de flexibilité et de douceur; elle file bien un son et n'oublie pas, comme il arrive bien un son et n'oublie pas, comme il arrive conaus pour avoir des grains. Ceux ci ont éte souvent à quelques uns de ceux qui l'entourent, forces de vendre leur marchandise à vil prix; il comme comédienne, il nous semble qu'il lui reste immensément à acquerir; elle avait trop de raideur dans Rosine, elle a tout à-fait manqué de ce laisser-aller qui dérobe quelquefois le vide d'un acteur. Mais tout cela peut changer avec un peu d'assurance et du travail. Alfred a joue Bartholo avec une verve dont un acteur plus pretentieux se tiendrait compte; il gagne toujours. Letellier, sous les traits du galant comte espagnol, a été selon nous au dessus de tous les rôles dans lesquels nous l'avons vu jusqu'ici ; mais sa voix se prête difficilement à la musique sautillante de Rossini, et nous lui répéterons encore qu'il a tort de ne pas essayer de corriger sa diction souvent trop précipitée. Privat a réchaufson Figuro; et Curto a chanté avec une voix superbe et un goât parfait, mais avec un accent diabolique, le rôle du jésuite familier du Docteur. En un mot, on a été genéralement satisfait de cette représentation, qui s'est terminée par les Petits Braconniers, vaudeville dans lequel Mad. Berdoulet a jeté quelques couplets avec une gràce qui n'appartient qu'à elle soule.

EXTÉRIEUR.

FRANCE. Paris, 18 octobre.

M. de Talleyrand a signalé de Londres des envois d'armes destinés pour la Bretagne.

—Le colonel Valdez est le même qui, à la de M. le président Wielhud ont été brisées avec tâte de soixante patriotes, surprit, en 1824, la fracas. Le grand conseil n'était composé iusforteresse de Tariffa, gardée par un bataillon et qu'ici que d'un tiers d'habitans des campagnes. par un détachement de cavalerie, et s'y main- Ceux ci demandent aujourd'hui à former les tint pendant vingt-trois jours contre quatre mille Français et Espagnols secondes par trois bati- mens sont aussi réclamés par les bourgeois de mens de guerre. Il n'abandonna la place qu'a Bâle. Si le gouvernement ne consent pas a près que la brèche fût faite; et après avoir re-faire des concessions, il est à craindre qu'il y ait poussé plusieurs assauts il se retira en Afrique explosion.

avec ceux de ses compagnons qui n'avaient point -Un emprunt de six millions de piastres été fait par l'agent général de la junte libératri-ce de l'Espagne, créée à Londres, et en vertu fonde. D'après les rapports que nous avons eu sont intéressés dans l'expédition des constitutionnels. On fera connaître au public les conditions de l'emprunt, au moment où se fera l'émission des obligations. Le produit du dit emprunt sera distribué entre les chefs de l'armée.

ne, ou sur un autre point de la frontière, ou en Espagne même, pour régler l'emploi des fonds. Une forte somme a été envoyée à Bayonne Vign, de Pablo, Jauregui, Cayuela, etc., qui doi- au moment où le combat commençait. vent entrer en Espagne par divers points de la frontière.

Une funte sera formée par M. Pinto, à Bayon-

HAVRE, 19 Octobre.

-Il ne faut pas laisser passer sans le faire obade aux electeurs et que ceux-ci ont hommes viendront à croire qu'il s'agit bien plutôt pour Bagley & Merritt,

nera. Nous savons bierrque nos députés appel-leront cette façons d'agir, de l'impratitude; mais ils auront tert effes contribuables se soucieront sans doute fort peu de leurs reproches. L'essentiel pour un peuple c'est de ne pas être dupe, et le sentiment qui est fort bien placé dans un roman ou dans des scènes de famille, sied très-mal quand

il s'agit d'affaires politiques. Mais à bien prendre les choses, les députés à réélire auront-ils tant à se plaindre de l'indifférence des électeurs! Ne les a-t-on déjà pas assez récompensés de tous leurs sucrifices? Quel département est resté redevible envers eux de tout ce qu'ils avaient fait pour la France? Partout on les a fêtés, couronnés, chantés! La facile opposition qu'ils fesaient à la tribune leur a été payé comptant et avec usure. Quen i leurs devei s adoptés. Notre nature humaine n'est que biont devenus plus importans et leur mission garrures et disparates. Naguère, les articles de théâtre pleuvaient dans plus dangereuse, ils ne les ont remplis que très-l'Abeille, &c.; il n'était question que de la ma-faiblement, et dès lors les triomphes, les banquets mère dont monsieur tel ou madame telle avait joué et les admirateurs se sont retirés d'eux. Et son role; plus d'une fois nous avons été obligés qu'ont-ils à réclamer aujourd'hui? Avec lequel 'entr'eux la France régénérée est-elle en reste ! de renvoyer au lendemain nos infatigables cor- Qu'il se nomme celui qui se trouverait mécontent de nous! Qu'il nous fasse l'énumération des ser-Comme tout est changé aujourd'hui, quel silen- vices qu'il a rendus, des sacrifices qu'il a faits à Mais jusques là qu'il trouve bon que nous nous tenions, pour quittes envers lui et que nous ouvrions des comptes à nouveau pour chaque nom, sur le grand livre électoral dont la France va examiner un à un tous les feuillets.

La Chambre, depuis les derniers évenemens, e laissait mourir peu à peu dans l'opinion publirement, quand le besoin qu'on avait d'elle ou de son nom, n'aurait plus existé: elle aurait péri de expier. On les vit devenir libéraux, de monaconsomption enfin, et il n'en aurait plus été ques-Mais, puisque nous le pouvons aujourd'hui, au tion. Mais avant d'être parvenue au dernier parisque de venir un peu tard nous dirons deux roxysme de sa maladie, elle a rencontré une traîner, sous leur nouvelle bannière, des royalismots des representations de mardi et de jeudi. question qui l'a mise à même d'exprimer le vœu tes dont les Bourbons ne tardèrent pas à se faire et d'assurer le projet de sauver les ministres: elle Michel et Christine, Nina, et Asinus asinum n'a pas manqué par un instinct fatal, de courir rurent au ministère eurent pour antagonistes MM. composaient la première; Mad. Berdoulet, sous à sa perte: elle a voté sa mort civique. Sur 246 de Chateaubriand, Hyde de Neuville et Royer les traits de la jeune hôtesse Christine, quoique députés, 225 ont jeté une boule d'indemnité pour Collard. Ils formaient les têtes de colonne de manquant un peu de verve et de laisser aller, MM. de Polignac et de Peyronnet. Ving-un a complètement effacé le généreux soldat Stanis- députés seuls ont réfusé un bill d'indemnité à is, à qui nous conseillerons d'étudier un peu plus l'attentat le plus coupable qui se soit commis de les airs des couplets de vaudevilles. Mais c'est puis plusieurs siècles. Le pays a été frappé de de toute la France, contre les Polignac et les tant de maladresse ou d'audace, et chosc singusurtout dans Nina que cette charmante actrice lière, en moins d'un jour on a jugé avec une sévérité extraordinaire la conduite de la chambre, tandis que pour les autres votes, l'opinion publique de pathétique, quelles déchirantes convulsions | que restait presque toujours indécise avant de prononcer sur les déterminations prises par les députés. Combien donc n'a-t-il pas fallu que la majorité fût en opposition avec la pensée de tout le pays, pour que l'on condamnat aussitôt son vote!

Les prochaines élections feront justice de quolnière plus significative encore que dans les jour-Chambre, il ne faut pas oublier que nous devous porter dans nos nouveaux choix, toute la maturité et le discernement qui pourront en assurer la bonté! Car si les deputes de l'époque passée ne nous paraissent plus assez fermes ni assez habiles, en les remplaçant par d'autres éligibles nous prenons en quelque sorte l'engagement de nommer des manataires qui vaudront mieux qu'eux. C'est donc à la conscience et au talent qu'il faut d'abord accorder nos votes, en admettant surtout la prudence et la fermeté comme des conditions indispensables des nouvelles nominations. Le titre l'homme du siècle ne serait que très-frivole, s'il la plupart de nos anciens représentans. Mais ce hommes nouveaux, qu'il faudra s'attacher à trouver dans nos futurs mandataires. C'est particument qu'il faudra rendre hommage. Il y a assez long tems que l'on a tout accordé aux coteries et aux comités directeurs, pour que la bonnefoi et l'indépendence des votes, reprennent leurs titres et jouissent de leurs droits.

HAVER, 15 octobre. Correspondance particulière du Journal du

Havre. La tranquillité n'est point rétablie à Auxerre. Hier, 13 du courant, un grand nombre de malveillans, compose du petit peuple de la ville et des environs, s'est porté chez des partieuliers de rendre intelligible ce qu'elle chante. D'aill urs en est même parmi ces malfaiteurs qui n'ont rien S. A. R. le prince d'Orangu vient de lever la du tout. On a fait battre la generale pour ont sonné le tocsin pour appeler à leur secours gouverneur de Gand, M. van Dodrn. les vignerons d'alentour, ce qui a cause beaucoup de tumulte. Cependant les bourgeois ont fini par dissiper ces rassembleffens, non sans craindre toutefois que la nuit ne fut pas tranqui le. On attendait un renfort de la garde nationale de Sens et de Joigny.

Ces désordres se sont reproduits dans les environs d'Auxerre. A Vernoult, le peuple s'est ses fonctions. Il est lie, dit-il, par ses sermere emparé de vive force des grains qui étaient sur le marché, et les a taxés à sa volonté. Il n'a voulu payer que 8 fr. 50 c. ce qui avait été]établi primitivement au cours de 13 à 15 fr.

-On se bat à Anvers. Les bourgeois-aidés de la garnison belge, sont maîtres de la citadelle. Les Hollandais quittent la place en masse. Nous tenous la nouvelle d'un témoin occulaire qui arrive à l'instant.

-Des nouvelles reçues de Gand annoncent également que la colonne des volontaires Belges Parisiens est entre dans cette ville, nonobstant l'invitation qui lui avait été faite de s'arrêter. Le peuple s'est joint aux volontaires et la cause untionale triomphe à Gand.

-Toutes les propriétes mobilières et immobilières de la maison d'Orange en Belgique sont mises sous le séquestre. -Des troubles ont éclaté à Wurtzbourg (Ba-

vière.) Les employes et les bureaux de douane ont été vivement menacés.

deux tiers du conseil. Différens autres change-

-Les nouvelles arrivées aujourd'hui, de Belsuccombé, lesquels so trouvent encore aujourd'hui gique, et surtout de Bruxelles, apprennent qu'on navire Charles et le bateau Magesty-ayant a se battait à Anvers dans l'après midi du 12 ; les mené de la mer le navire Charles Wharton, de journaux publiés le même jour, vers midi, signades pouvoirs envoyes par les différens chefs qui sous les yeux, l'engagement aurait été des plus sérieux; on disait même que le prince d'Orange avait été atteint dans la mêlée, et que les troupes Hollandaises étaient en pleine retraite.

MM. Ducpétiaux, Pletinx et Evrard, prisonniers relâchés par le prince d'Orange, sur leur parole de rentrer en captivité à la première sommation, étaient arrives à Bruxelles, et le premier était déjà repartis pour le quartier-général . Brick Exchange, Mariner, en 62 jours de Nar du prince, pour obtenir un échange géneral sur tes, à C Harrod. avec un chargement à Kennepour être partagée entre MM. Valdez, Mins, un pied équitable. Ils ont du arriver à Anvers dy & Duchamp; B'Tuette; Ducatel; M. Piron

Indépendamment des embarras suscités à l'in-ger; L Millaudon; Juette; Poleme-Passagers: térieur, par la niaise proposition adoptée par la Mr. & Madame Fairtre, et Mr. Polemé. chambre il y a huit jours, les nouvelles de Belgique suffisaient pour faire un thême à la baisse sacs sel à Cureil, Kilshaw & Co. server, un fait qui va prouver combien les gens qui a réagi aujourd'hui sur les fonds qui monde la dernière révolution, sont prompts à profiter tuient depuis deux jours. Cependant on a voulu glace à J Touro. des avantages parcimonicux que les nouvelles lois en outre s'en prendre à la nouvelle scientifique leur ont accordés et que les vieux homines du siè- reçue de St. Pétersbourg, de la proposition d'un cle ont cherché si long-tems à leur dédier. A prix de 25,000 roubles proposé au meilleur traité esclaves. peine les députés ont-ils consenti à baisser l'age sur la guérison du cholera morbus, à la suite d'éligibilité, que les départemens, à la première d'un concours auquel ne sont point appelés les marchandises. convocation de quelques collèges, s'empressent de médecins français, et avec faculté d'écrire le Bateau à vapeur Columbia, Mumford, Bayou jeter les yeux sur des jeunes gens de 30 et quel- mémoire en diverses langues, au nombre des- Sarah, avec 119 balles coton à Williams et Lee, ques années pour remplacer leurs anciens dépu-que de la nôtre de figure pas. On a vu, dans 90 à N & J Dick & co. 108 à Linton, 70 à Fors-tés. L'honneur d'avoir fait partie des 221 n'est cette double exclusion, une déclaration de guerre tall & Musgrove et autres—63 passagers. plus même un titre assez fort pour être réélu. fort positive, et qui commencerait par une prosOn cherche mieux que celu aujourd'hni pour faire
des dépuiés, parce qu'on vient d'accorder plus de réflexions, MM. de la bourse en
balles coton à C Byrne; 4 à Fak & es; 180 à

DEDMB EN A UMON, à vendes sur la

à user largement des prérogatives qu'en leur don- l'académie russe d'exelure du concours, dont twoverse depuis long-temps retentimente des con tagionistes et des non-contagionis tagionistes et des non-contagionistes que de lan-cer, pour premier manifeste à la France, une mesquine tracasserie à-propos d'une question médicale.

HAYRE. 12 octobre. LES TROIS ÉLÉGIAQUES DE LA RÉGITINITÉ. La vie des hommes que les enconstances o de grands talens mettent en évidence, est sou vent remplie de contradictions et d'inconséquen ces bien frappantes. On dirait quelquefois que le destin ne s'est plu à les élever que pour mieux montrer à tous les yeux, combien il y a chez les esprits supérieurs d'idées qui se heurtent et de sentimens qui démentent les principes qu'ils ont

Mais c'est particulièrement en politique que 'on a lieu de remarquer le plus, la frivolité de la conduite des hommes dont on croyait les déterminations fermes et les sentimens toujours géné reux. Combien les événemens n'ont-ils pas detruit de réputation, bouleversé de convictions que l'on supposait inébranlables, et mis enfin de

misères en évidence! MM. de Chateaubriand, Royer Collard et Hyde de Neuville, après avoir conspiré, écrit qu cabalé pour une monarchie indigne, parviennent à voir sur le trône, des rois couronnés par les ennemis de la France. Le règne des Bourbons finit par détacher de leur cause tout ce que la le gitimité comptait d'amis honorables. Une cause plus noble, un parti plus sage que celui des Villèle et des Peyronnet offrait un asyle à des hommes dont les opinions avaient une erreur à chiques et de doctrinaires qu'ils avaient été. Leurs efforts et surtout leur influence surent en des adversaires redoutables. Tous ceux qui pal'opposition, et quand arrivèrent les hommes du 8 août, ce fut au nom de deux de ces constitutionnels de fraiche date que se rallièrent les haine Peyronnet. Les hommes du 8 noût tombèrent enfin sons la fusillade du 29 juillet. Le parti constitutionnel triompha. Tout le monde devait ompter sur M.M. de Chateaubriand, Royer Col lard et Hyde de Neuville. La nation était victotorieuse: ce qu'ils avaient demandé pour tout qu peuple, venait d'être obtenu sagement, courageu sement. Eh bien! c'est alors que ces Messieur donnant un demendi à ce qu'ils avaient fait, à ce qu'on devait attendre d'eux, se mettent en tête de ques députés trop faibles pour reparaître sur les bouder le gouvernement élu par toute la France!.. bancs de l'assemblée. C'est dans les collèges Que voulaient-ils donc cependant, si ce n'est ce électoraux que leur conduite sera jugée d'une ma- qui a eu lieu? Une charte qui fut une vérité e ion un piège? Mais nous la possédons aujour naux. Mais tout en cherchant des successeurs aux d'hui. Un Roi franchement citoven? Mais Louisnandataires que nous ne devons plus porter à la Philippe n'est il pas un monarque selon les vœux de tous! Non, c'était la légitimité d'un enfant élevé dans des langues d'or, à l'école du despotisme et du parjura, que ces Messie its dimandaient. Les droits chimeriques, ou du moins fort équivoques du duc de Bordeaux, leur étaient plus chers vue le bonheur de tout un peuple. Mais pourquoi donc, avec ces idées là, ont ils fait re qu'il fallait pour que les Bourbors fussent renverses! Pour moi ont-ils déclare une guerre continuelle aux ministres qui agissaient dans le

Combien aujourd'bui ces élégiaques de la légitimité doivent s'en vouloir d'avoir renie le bonheur de toute une nation! La France est heureu se et fière sous le gouvernement qu'elle a conquis. sont les vertus et la fermeté qui distinguent les et eux ont répudié la révolution qui lui a procu re cette félicité. Ils ont préféré les droits d'un enfant à la gloire et à l'indépenéance de leur pays. Une scule journée, un seul acte ont effa re pour eux, l'honneur qu'ils s'étaient acquis dans dix ans de combat en faveur de la Charle Leur dévouement, Charles X, le méprisers leurs scrupules, nous ne les applaudirons jam d La triste consolation d'avoir servi un Roi infic cille leur restera; mais aussi le remords d'avoir protesté contre l'état actuel de la France, viendra les assièger; pour des cœurs genereux, it y a des inconsequences de conduite qui deviennent des reproches éternels de conscience.

evstème de leurs maîtres?

PAYS BAS.

ANVERS, 8 octobre. Le prince Frédéric est parti pour La Haye. lsuspension de M. le baron van de Brocke den rassembler la garde nationale. De leur côte, Torbeque, maire de Termonde ; on remarque es perturbateurs se sont emparés du clocher, et que cette suspension avait été prononcée par le Mgr. Capaccini, nonce de S. S., est arrivé hier dans nos murs.

(Journal d'Anvers.) M. le lieutenant-colonel Lambert de Sigers. chef de la 16c. division d'infanterie, écrit au Journal d'Anvers, qu'il n'accepte pas du gouver nement provisoire le brevet qui le quaintient dans et obligé par honneur à ne point agir contre le

souverain à qui il l'a prête. (Journal des Flandres.) BRUXELLES, 9 octobre. Considérant que la peine de la bastonnade est

nsultante aux guerriers belges et aitentatoire à a dignité de l'homme : arrêté : Article unique. La peine susdite est abolie. Le comité de la justice est chargé de l'execuon du présent arrêté. Bruxelles, le 7 octobre 1830.

LISTE MARITIME

PORT DE LA NLLE.-ORLÉANS.

EXPÉDIÉS.

Navire Bolivar, Welch, Liverpool, L Millaudon & Co. Brick Catherine, Stewon-, Baltimore, Harrison, Brown & Co. Goel. Martha, Spulman, Lynchburgh, (Texas) Capitaine Allen ARRIVÉS.

Bateau de remorque Pilot, Stark, des Passes ayant mis en mer le navire Hellespont, et laisse sur la barre le navire Huntress. Les navires Alciope et Charles étaient à la passe du S. O. le navire Nile à la Balize; un navire en dehors

Bateau de remorque Atlas, Davis, ayant mis en mer le navire Alciope; et à la passe S. O. le Liverpool (11 oct.). Laissé la passe S. O. jeudi 10, P. M., rien en vue au coucher du soleil. Passé au Détour des Anglais, navire Gen Putnam et le navire William & John.

Navire Charles Wharton, Yorkee, Liverpool, à Lockhart & Arrott; avec un chargement assor ti de marchandises à Dennistoun & co. Harrison, Brown o co. W Alderson, Hyde & Goodrich. Bagley & Merritt, Whiting, Slark & co. Stetson & Avery, Kohn & Bordier, Whitall, Jaudon & co. et autres-13 passagers.

neau; V Aicard; J Gaenier; F Verrier; J Ma-

Brick Levant, Pugh, de Liverpool, avec 1190 Brick George, Lord. de Boston, avec de

Navire Vesper, Jacques, Charleston avec des Brick Battelor, Cameron, Liverpool, avec des

Théatre d'Orléans.

DIMARGER, 12 DÉCEMBER 1830. Zemir et Azor, OU LA BELLE ET LA BÉTE,

JEAN DE PARIS,

Opéra en 2 actes, paroles de St. Juste, musique de Boyeldieu.

Incessamment—LE COMTE ORY, opéra.

SALLE DE BAL Encoignure des rues Bourbon et d'Orléans.

SAMEDI 11 Décembre 1880. Grand Bal Paré.

Prix d'entrée, cavalier \$1. Aucune dame ne sera admise sans un billet ersonnel. Des cavaliers trouveront un bueau pour y déposer leurs cannes et manteaux.

MAIRIE DE LA NUEL-ORLEANS. E Cours de la farine fraîche est aujourd'hui de 26 50 par baril; d'après le tanf, les boulangers doivent donner, pendant la semaine pro-chaine, (à partir de Lundi,) QUARANTE-UNR onces de pain pour un cacalin.

11 déc D. PRIEUR, Maire.

TIRAGE DE LA LOTERIE DES NATCHITOCHES.

21ème. Classe, Qui a su lieu avant-hier à la Bourse : 10 | 28 | 8 | 26 J. B. FAGET, Directeur

DES avances libérales seront faites sur des envois de Sucre, Melasse et Coton pour New-York. S'adresser à THOMSON & GRANT.

No. 39, rue de la Levée A LOUER A BON MARCHÉ. Jusqu'au Ier, d'Uctobre procuman, Magasin ci-devant occupé par feu Calvin Porter, No. 19, rue de la Levée, convenable pour tenir des comestibles ou des marchandises

S'adresser à LEE, WALTON & Co,



DUPRE. COIFFEUR DE PARIS,

OFFRE respectueusement ses services aux dames de cette ville pour tont ce qui concerne son eat. Il a un grand assortiment de coiffures dans tous les genres et dans jout ce qu'i y a de plus nouveau à Paris et à Londres. Ayant nitte momentanément son établissement de quite monientamement son candispeniem un New-York, pour venir passer la saison des bals à la Nouvelle-Orleans, il peut assurer les da-mes qui voudront bien l'honnorer de leur con-tiance, qu'elles trouveront chez lui, dans tous les temps, exactitude, et les attentions les plus recherchees. Connu avantageusement à l'aris, à Londres, et dans toutes les principales villes des Etats-Unis, il espère obtenir également le suffrage du beau sexe de la Louisiane. Sa demeure est rue Royale, No. 197, entre

celles St. Pierre et Orléans, où il se propose de faire des élèves pour la coiffire et la coupe des cheveux dans le dernier genre. 11 dec-6m.



A. ROMAIN RUE DE CHARTRES, No. 97. A reçu par le navire Helvétia en addition des marchandises reçues par le Bolivar, les articles suivants qu'il offre à vendre en gros comme

Eau de Cologne en forme de flacons variés, Pommades en pot et en baton, Creme d'Amande, Savon do., Extrait d'odeur en formes très variées, Huile Antique de Macassar et autres. Savonnettes transparentes assorties, Brosseries de toutes espèces.

Fausses queues, Perruques pour hommes femmes. Fleurs artificielles pour coiffures, dans le der nier goût,

Cols pour l'omme, à la mode. Bretelles, Bas de soie, Gants de chevreaux, Peignes a naux, à retaper, &c. &c. Aussi :- Quelques jolis bustes de femme Razoirs de Rogers et de Paris, Canifs, Ciscaux, etc. etc.

ES soussignés feront des avances libérales sur des con ignations de sucres ou d'autres produits adressées à leurs amis dans les ports de Atlantique; également sur les cotons adressés Atlantique ; curope.
T. NICOLET 4 Co.

Squif trouvé.

DIMANCHE 5 courant, il a été arrêté sur le fleuve un ESQUIF en dérive; il sera remis qui le réclamera, le désignera, es prouvers la de sauvetage. S'adresser à l'encoignure des rues du Camp et Julie. 10 déc-3

ON a besoin de dix ou douze NEGRES à louer, par mois, à la presse à coton de H. Rillieux. S'adresser à L. M. Reypaud, encoignure des rues Poydres et Tchoupiloulus. 10 décembre—3

MAGASIN DE COMESTIBLES. E soussigné ayant acheté le fonds du maga-sin de comestibles de madame Turpin, situé sur la Place d'Armes, à côté de la rue St. Pierre, informe ses amis et les personnes dui achetaient habituellement chez cette dume, qu'il ontinue le même genre d'affaires. Il s considérablement augmenté les approvisionnemen de ce magasin, en tout ce qui peut dire demandé, et il vendra à des prix modérés. Messieurs les habitans de la campagne trouveront chez lui tout ce qui peut leur convenir, et il s'empressera de remplir toutes les demandes qui lui seront faites de leur part. J. A. BERMUDEZ. 4 déc

DOUVES .-- Les nomeignés ont constam ment à vendre des Bouvende Pipe, de la meilleure qualité. M. S. ISBAEL & Co.

rue Toulouse, cotre Bienville et Charires, No. 49 TABAC DES NATCHITOCHES. L E soussigné offre à vendre à son dagasin rue Royale, No. 215, 200 eprotes Tabre des

Natchitoches, pour clore un compe R. TURPIN.

POUR VERA-CRUZ-La gotiette DES, cap. Heque, ayant la majeure partie de son chargement engagée, sera expédiée sans de ai.-Pour fret en passage, ayant de bons emmé-

nagemens, a'adresser au captaine à bord ou bien à W. ZACHARIM & Co. POUR LA HAVANE. Le beau brick fin voilige espagnol PRI.

Vincent, fera voite pour le dit port samedi pre-chain ayant les deux tiers de sa cargaison engagé. Pour fret du reste ou passage ayant de emniena-gemens, s'adresser à bord, ou à 11 dec.—3. J. PRATS, No. 52 rue St.-Anne.

POUR TAMPICO & VERA-CBUZ.

La gotlette fine voilière ALTAMI-BA, site le Jackson, cap. F. Pilond, sola prête à pressure du fret et des passagers pour les ports si-dessus, le 10 du courant. Elle a de cons emménagemens. Pour fret ou passage, adresser au capitaine à bord, vis-à-vis les magasina bleus, ou à VICTOR DE LA COVA Rue St. Louis, No. 48. 9 déc.-3 POUR BOSTON,

son chargement engagé, partira sous le plus bref délai. Pour frêt ou passage, s'adresser à best vis-à-vis la rue Toulouse, ou à STETSON & AVERY. rue du Camp No. 27

DEMANDE D'un navire de 250 à 300 tonz. pour l'Europe. S'adresser à STETSON & AVERY, 4 dée Rue du Camp, No. 27.

A FRETER, La goulette DART, capit. Adams; est, sous tous les rapports, un superbe batiment.

formations, s'adresser au capitaine à bord.
26 nov THOMSON & GRANT. POUR LES BRASSES DE ST. YAGO La goëlette fine voilière SWAIN, cap. Green, est maintenant prête à prendre charge et sera promptement expédiée. Pour fret ou passage, ce bâtiment ayant de bons emnénagemens, s'adresser au capitaine à bord,

vis à-vis les Magasins Bleus, ou bien à 25 nov J. W. ZACHARIE & CO. A FRETER. Le beau brick neuf A V 12, enregant tré A, No. 1, doublé, cloué et cheville en cuivre. S'adresser à THEO. NICOLET & CO.

Mercredi prochain!

l'eglish catholique BATON-ROUGE, Onzième Classe.

Le urage aura lieu Mercredi 15 De GROS LOT. 12,000 PIASTRES!

PROSPECTUS: Lot do 12,000 4,000 do. de 1,200 do. de do. de do. đe do. đe do. фe 600 do. de do. de do. de 156 **624** 7.800 do. de

PRIX DES BILLETS: Billets entiers \$4--demis et quarts en proportion....Livrets de 10 billets (garantis ne oas tirer moins de \$ 16) \$40.

On pourra se procurer des billets AU BUREAU DU DIRECTEUR, No. 81, Rue de Chortres



MR. J. NORES, professeur de piano prévient les personnes de cette ville, qu'il est de retour de la campagne et qu'il se propose de reprendre le cours de ses affaires. Il donnera des leçons en ville et chez lui, et il espère mériter de plus en plus l'estime des personnes qui ont et qui voudront bien l'honorer de leur confiance. Sa demeure est rue Toulouse, entre des Marais, et de manière aussi à donner audit Royale et Bourbon, à côté de Mr. Lacoste, le

Le susdit aura aussi une classe de Musi-QUE VOCALE pour les jeunes-gens, à un prix rès moderé, qu'il tiendra depuis 5 heures jus-qu'à 7 heures du soir. 7 déc—5 qu'à 7 heures du soir.

Gabriel Julien. CONFISEUR DISTILLATEUR. Rue Condé, No. 30, entre Dumaine et St. Anne.

A l'homeur d'annoncer à tous les habitans de la Nilc.-Orléans, qu'ils trouverout constamment dans son magasin un assortiment complet de liqueurs et sirops, dragées, bonbons de tous genres, figurs et fruits en sucre, fruits confits crystallisés et à l'eau-de-vie &c. confitures et propriete, et paiera les frais du présent avis et gelées de toutes sortes, chocolat fin, pate de guimauve, pastilles pectorales, de gomme estomachique, des jujubes &c. &c. gomme préperés; on trouve chaque jour chez lui de la patisserje fraiche de toute espèce, des gâtteaux, nougat plane et rouge, croquant. Et il se charge des desserts et rafraichissements ch ville, il fora pour la campagne et l'étranger les envois qui lui se-ront demandés, il annonce aussi à ses collègues qui fost venir des bonbons de France, qu'il leur vendra les mêmes articles aux même prix et ler. dée-lm conditions de France.

COUR DE PAROISSE pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans, vendredi le 3 décembre 1830.—Présent l'honorable Jas. de la cour de cité, j'exposersi en vente, le jeudi Pitot.—Dans la cause d'Eugène Fs. Gozennie 16 de décembre prochain, à midi, à la Bourse contre ses créanciers. - Sur la motion de Messers. Hewlett, D. Séghers et H. R. Dennis, avocats des syndica des créanciers dudit failli, et sur le dépôt et l'enregistrement du tableau de distribution des l'enregistrement du tableau de distribution des l'enregistrement du tableau de distribution des les face de la rue Conti. On past examiner ses l'en regressiones du la masse du dit failli, il est voites &c. chez M. Spearing, rue St. Philippe. ordonné que les susdits créanciers sient a déduire, semedi le 18 du mois de décembre courant, les motifs pour lesquels le dit tableau ne sersi pas homologue, les fonds distribués, conformé ment à icelui et les syndics déchargés de leurs fenctions. - Extrait des minutes.

4 déc 3 S. BLOSMAN, Deputs Greffer A LUUER-Une jeune négresse neurrice, et bonne domestique de melson. S'adresser au bureau de cette feuille. 6 déc-6

A VIS.—Une personne capable, consacrerais ses soirces à la senue des livres. D'adreses an burgan de come feuille. , . 6 déc-6

VENTES A LANCAN.

ETAT DE LA LOUISIANE. PAROISSE ST. CHARLES
COURDES PREUVES.—Le lundi 10 Janvier 1881, à 9 houres du metin, sur l'habitation ci-après décrété, il sera vendu à l'encain public par le juge soussigné. Les propriétés suivantes, appartement indivisement à la succes-sion de Dame Héloise Bernoudy, veuve Adalarit Fortier et à M. Nott Bernoudy. Lesquelles

lo. En une HABITATION établie en sucrerie, syant vingt arpens et demi de face au fleuve, dont quaturse ont une pro-fondeur de quarante arpena, de six et demi est celle de quatre vingt ; cette habitation est située sur la rive ganche du fleuve à environ six lieuse et domie au dessus de la Nile.-Orléans, et est ternés dans at partie supérieure par l'habitation de M. Louis Labranché, et dans sa partie inférieure per celle appartenant à MM. Lucien Labranche et Edmond Fortier fils.

20. En soixante ESCLAVES des deux se xen et de différens âges, dans le nombre des-quels il s'en trouve qui possèdent des talens, tels que des laboureurs, des abarretiers, des sonnelliers, des sucriers, scieurs de long &c.



30. Vingt cinq PAIRES
DE BEUFS de tire,
trente cinq CHEVAUX,
sept CHARRUES, decre
HARRAS, quatre Cherrettes à Bœufs, six CHARRETTES à cheval

de la sucrerio. CONDITIONS: L'habitation sera payable en quatre termes égaux, savoir, aux 9 aeril 1822, 9 avril 1828, 9 avril 1834, et 9 avril 1835.

et des instrumens aratoires pour l'exploitation

Les esclaves en deux paiemens égaux, eavoir aux 9 avril 1832, et 9 avril 1833. Les animaux, les instrumens aratoires et sul-On preserrait un frêt pour les Attakapas ou tres objets de nature mobiliaire, en un seul pais-pour l'Appalachicola. Elle peut admettre 500 ment, savoir : à un an du jour de la vente. Le barils dans sa câle, ou l'équivalent. Elle est fine prix des articles isolés ou qui réusis ne s'élévevoilière et tire peu d'eau. Pour plus amples in- ront pas à cent piastres, sera payable en tout

mars 1831. Les acquéreurs fourniront leurs billets enossés à la satisfaction de l'administrateur de la uccession et les biens immobiliers seront et resteront hypothèqués jusqu'à parfait paiement. Les frais d'actes de vente, d'hypothèque quit

tance &c. à la charge des acquéreurs.

Paroisse St. Charles, le 7 décembre 1890. [10 déc-11,2ps.] MOREL GUIRAMAND,

PAR T. MOSSY.

IL sera vendu samedi prochain, 11 du courant, à 11 heures, dans les magasins de la douant, 9 pipes, 25 boucauts, 30 tierçons Madère de Pico, ayant droit au drawback. Immédiatement après, il sera vendu dans un magasin rue Bien-ville, vis-à-vis Mr. Toby, 2 caisses Vin de Bordeaux de qualité supérieure, 12 barils Vin de Runda, en bouteilles; 4 tierçons, 6 pipes, 6 bou-cauts, 12 demi-pipes Madère de Sicile. Les con-

ditions seront annoncées à la vente. 6 dés PAR T. MOSSY, TEUDI, 16 décembre prochein, il sere vandie

à la Bourse, UN TERRAIN situé rue de Condé, entre les rues de l'Hôpital et du Quartier, mesurant 69 pieds de face sur 120 de profondeur, ayant sue maison dessus en briques et à étage, burné d'un côté par la propriété de Mr Belot, et de l'autre

par celle de Mr. Duralde.

Conditions:—Psyable \$6000 comptant, le reste à 12, 18 et 24 mois de termen, en billets à satisfaction et hypothèque. Le vendeur se réserve le droit d'occuper la maison jusqu'au 15 de sevrier prochain.

PAR T. MOSSY.

800 IL sera vendu samedi, 11 décembre prochain, 1 . Un Terrain No. 1, situé fautiourg Trémé, ayant 28 pieds de face à la rue des Ursulines, sur 96 piede et 8 pouces, sur la ligne du

> 2 . Un antre Terrain No. 2, attenant au préoddent, ayant 30 pieds de face a la rue des Ur-sulines sur 140 pieds de profondeur. 3 . Un autre Terrain No. 3, attenant au No. 8 2. ayant aussi 30 piede de face, sur 100 piede de

profondeur. 4°. Un autre Terrain No. 4, attenant au No. 3, ayant aussi 30 piede de face sur 100 piede de profondeur.

5 . Un autre Terrain No. 5, formant encoignure aux rues des Ursulines et Robertson, ayant 30 pieds de face à la rue des Ursulines, aur 100 pieds aussi de face à la rue Robertson.
6°. Un autre Terrain No. 6, attenant au No.
5, ayant 34 pieds 10½ pouces de face à la rue
Rebertson, sur 120 pieds de profondeur.
7°. Un autre Terrain No. 7, attenant au No.

6, ayant 34 pieds 101 pouces de face à la rue Ro bertson, sur 120 pieds de profendeur.
8°. Un autre Terrain fesant partie du terrain

No. 15, entre les rues Tremé et des Marais, ayant 32 pieds 31 pouces de face à la rue des Ursulines, borné à droite par la propriété de Isa-belle Foucher sur la ligne de laquelle propriété ledit terrain mesure 172 pieds 7 pouces, et à gauche par la propriété de Mr. Ramon Otero, sur laquelle ligne il mesure 161 viede; de là, ledit terrain ouvre de 53 pieds et 3 pouces, toujours en suivant la propriété de Mr. Otero, de manière à donner une sortie d'environ 15 pieds sur la rue terrain 120 pieds dans sa profondeur.

9 3. Un autre Terrain No. 57, mitue au fauhourg des Religieuses, ayant 60 pieds 6 pouces destace au chemin St. André, sur 117 pieds 9 pouces 6 lignes d'un côté, 119 pieds de l'autre et 60 pieds sur la ligne du fond .- Toutes les mesures ci-dessus étant mesure française; il sera exhibe les plans de ces divers terrains au jour de la

Conditions :-- 1, 2 et 8 ans de terme, avec billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 30 nov.

VENTES PAR LE MARSHAL.

J. Nuncs contra Jean Blanco. vertu d'un ordre de vente à moi adresse par l'hon. B. Beauregard, juge associé de la Cour de Cité, j'exposerai en vente le samedi 11 de décembre, à 4 hourse, an Bassin Caron-

UN SLOOP saist dans l'affaire L. DAUNOY. L. DAUNOY, 2 decembre

Joseph Henry, contre le capt. Blany, la goulette Escambia et ses proprietaires—Reed contré les mêmes.—P. Fernando contre les mêmes. N vertu de trois write de fieri facias à me adressés par l'hon. G. Préval, juge associé

poursuites ci-desen.

16 nev. L. DAUNOY, months Pierre Dupeus en. Thomas Johnston. N versu d'un writ de fieri facies il met mires. se par l'hom. Cour de Ché, j'exposerai es vente, le Jeudi 23 décembra, à midi, à la Boutse

Hewlett. en coin des rues Chertus et de Louis un nègre escleve nommé William. Beisi dans afficire di-dessus. L DAUNOY. 24 nov EN débarquement du brick Avis, de Rath, et a vendre par les bonarignés : 500 ballas de TERATTES ver Paris, Boston, New-York foia, 40 milliers de briques larges; 24 do, de. et Philadelphie, à vendre par

Levés par [Pdéc.] J. MAGER. [9déc.] H. PERRET & CHARBONNET Snev THEO. NICOLET & CO.